

AMÉNAGEMENT CYCLABLE TRANSITOIRE RUE CENTRALE | CRAPONNE

7 SEPT. 2020 ➔ FIN 2020



Pourquoi ?

Dans le cadre des enjeux de mobilité liés au déconfinement, la ville de Craponne, en lien avec la Métropole de Lyon, va effectuer un **aménagement cyclable transitoire sur une partie de la rue Centrale** (entre la rue du 11 novembre et la rue Joseph Moulin).

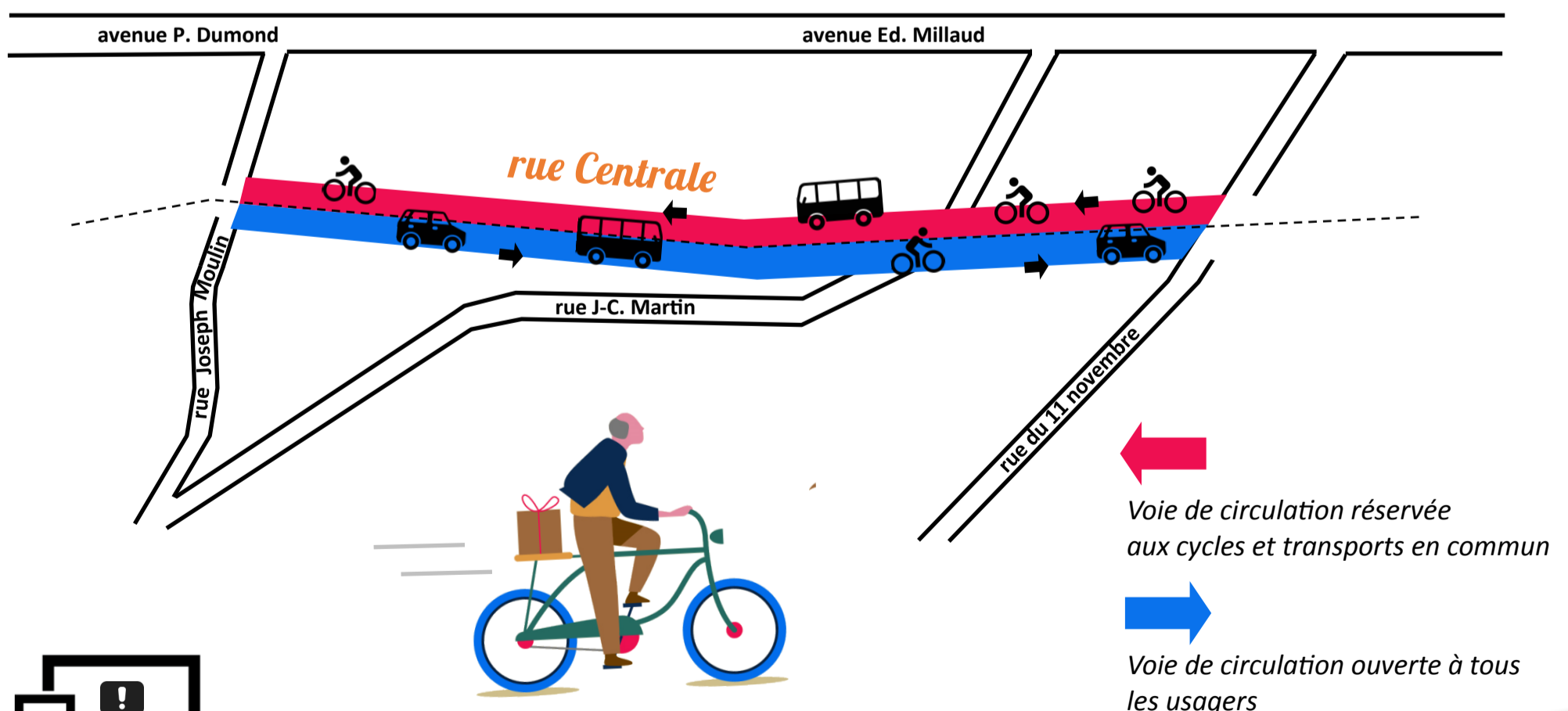
L'objectif de cette **phase de test** est de **favoriser à terme, par l'aménagement urbain, la pratique du vélo et autres modes doux sur la commune.**

Comment ?

À compter du 7 septembre, pour une durée de 4 mois :

- **sens Est/Ouest** (rue du 11 nov. -> rue J. Moulin) : **circulation dédiée uniquement aux cycles et transports en commun**
- **sens Ouest/Est** (rue J. Moulin -> rue du 11 nov.) : **circulation accessible à tous les usagers**

En pratique



Pour plus d'informations sur ce projet, consultez le site internet de la ville.
Mairie de Craponne - Tél. 04 78 57 82 82 - www.mairie-craponne.fr -

GRAND LYON
la métropole

Craponne
entre ville
et campagne